

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Deux amateurs de musique  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196860>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## ABONNEMENT AU « CONTEUR VAUDOIS »

Suisse. — Abonnement de 12 mois, fr. 4.50. —  
6 mois, fr. 2.50. — 3 mois, fr. 1.30.

Etranger. — Abonnement de 12 mois, fr. 7.20.  
— 6 mois, fr. 3.90.

## Deux amateurs de musique.

On nous écrit des bords de la Grande-Eau :

L'histoire que vous nous avez racontée dans votre dernier numéro concernant trois Neuchâtelois qui, partis pour Paris, dans l'intention de visiter cette grande capitale, se bornèrent à y passer une nuit, me remet en mémoire celle de deux habitants du grand district au concours international de musique à Genève, je ne sais plus en quelle année.

J'ai même quelque idée que vous avez mentionné le fait en son temps.

Pour ne pas les désigner trop exactement, je donnerai aux deux héros de cette amusante aventure des noms supposés. Je les nommerai Bonnacave et Brûlepain.

Tous les deux possèdent de beaux arpent de vigne, dont les crus réputés font leur bonheur. Mais, il faut le dire, s'ils ne boudent pas devant une bouteille d'Yvorne, elle n'est cependant pas leur idole. La preuve, c'est qu'ils aiment la belle musique; ils en raffolent ! Le concours international auquel ils vont assister sera donc pour eux une véritable fête, un délicieux régal !

Arrivés à Genève, nos deux amis s'informent de l'heure et de l'endroit favorable pour voir défiler le cortège. On leur conseille la rue de la Croix-d'Or et ils s'y rendirent; mais comme il y avait environ une heure à attendre, ils cherchèrent un endroit où ils pourraient trouver une bonne bouteille.

La pinte du *Soleil levant* leur plut; ils y entrèrent.

— Avez-vous de l'Yvorne ? demanda Bonnacave de sa voix retentissante.

Le pintier, M. L., un bon et jovial Vaudois, s'empressa, en reconnaissant deux compatriotes, de leur offrir du 75, du 76, du 77 et du 81 des meilleurs crus d'Yvorne.

Ils se décidèrent pour une bouteille de 77, et, par une vieille habitude, ils invitèrent M. L. à trinquer avec eux. « Crê nom, dit Bonnacave, après avoir vidé son verre, je n'aurais jamais cru trouver une aussi fine goutte à Genève. »

Et se servant d'une expression qui lui était familière, Brûlepain dit au pintier : « Vieux Chinois, pourquoi ne nous as-tu rien dit quand tu es venu de nos côtés ? on serait venu plus souvent chez toi ! »

— Qu'en dis-tu, Brûlepain, on en boit encore une, hein ?

— Tais-toi, vieux dinde ! nous en voulons boire encore deusse, comme des bons républicains.

Et voilà nos amis dans l'épanouissement d'un bonheur sans mélange, échangeant les propos les plus joyeux et entonnant des chants patriotiques, tels que : *Gloire immortelle de nos*

*âieux ! Tonnez, chants de sainte allégresse, etc.*

Suffisamment désaltérés, ils se rendirent à la rue de la Croix-d'Or; mais le temps avait passé et une partie du cortège aussi. Ils en virent néanmoins défiler suffisamment pour gagner une soif et un appétit de première classe.

Au *Soleil levant*, on ne sert pas seulement à boire, mais aussi à manger, froid ou chaud, selon qu'on le désire.

Voilà donc nos deux excursionnistes attablés, se faisant servir une paire de belles et succulentes côtelettes de mouton, avec pommes de terre frites et salade, pour laquelle Bonnacave s'est réservé de faire la sauce, car il connaît ça, lui. Il a été dans l'artillerie et il paraît que là, ça s'apprend à la perfection.

Après avoir diné comme des prêtres et bu comme des rois, nos amis s'aperçoivent que l'heure du bateau approche, car ils iront par le lac jusqu'à Villeneuve, et de là ils prendront le dernier train pour se rendre à leur domicile.

Le trajet commence avec une abondante gaieté; il y a beaucoup de monde à bord et aussi beaucoup de bruit. De temps en temps, les mots : vieux dinde, vieux Chinois, nous avertissent que nos deux amis ne sont pas endormis. Arrivés aux environs de Lausanne, ils entonnent : *Gloire immortelle de nos âieux ! et Tonnez, tonnez, chants de sainte allégresse*, secondés par quelques belles voix, recrutées parmi d'anciens camarades de la pièce, sur la place de Thoune, qui se trouvaient là.

On approche de Villeneuve. La journée, si belle et si gaie jusque-là, devient tout à coup sombre; le lac commence à s'agiter comme si les bons mots et les chants de nos amis avaient mis en mouvement tous les esprits des eaux. Mais ils ne perdent pas leur gaieté devant cet aspect terrible des ondes irritées, et Bonnacave répète encore : *Tonnez, tonnez !* accompagné par le bruit des vagues déferlant avec fureur contre les flancs du navire.

Un murmure de déception se fait entendre; il y a impossibilité d'aborder, et les passagers doivent se résigner à débarquer à l'ancienne mode, sur des petit bateaux auxquels beaucoup ne se confient qu'en tremblant.

Une fois sur terre, chacun de courir à la gare, car le train est là, ou plutôt deux trains sont là, puisqu'il y a croisement. Brûlepain, tout ahuri, monte dans le premier qui se trouve devant lui et qui va à Lausanne. Bonnacave, moins distrait, a su monter dans celui qui doit le conduire à sa vraie destination. Inquiet de ne pas apercevoir son ami, il redescend et visite les compartiments; point de Brûlepain; il appelle, personne ne lui répond. Le train de Lausanne vient de partir !... Pas de réponse, pas d'indice, qu'est-il donc devenu ? Impossible de partir ainsi. Un soupçon terrible vient de jaillir dans son esprit : s'il était tombé à l'eau ! Bonnacave va donc laisser partir le train sans lui. Il retourne en ville, emprunte une lanterne, et, le désespoir dans le cœur, la mort dans l'âme, il passe la nuit à

chercher son ami parmi les coquillages et les algues marines que les vagues ont rejetés sur la rive.

Le lundi matin, il se résigne à rentrer pour annoncer la fatale nouvelle.

Le train arrive en gare et, en même temps, une voix retentissante fait entendre ces mots : Hé ! vieux Chinois ! que fais-tu par là ?

— Ah ! crê non ! te voilà ! — Tu m'as fait passer une belle nuit ! Si je ne t'ai pas cru perdu, noyé au fin fond du lac !...

## Les Juifs.

LA DISPERSION. — PERSÉCUTIONS

II

Le peuple juif, quelque dispersé qu'il soit, quelques vicissitudes qu'il ait subies, a conservé au milieu des autres peuples les caractères essentiels de sa race. Lorsque la ruine de sa nationalité fut consommée, un certain nombre de familles émigrèrent dans les contrées asiatiques et s'établirent principalement sur les bords de l'Euphrate, dans l'Inde et jusqu'en Chine. D'autres débris de la nation se fixèrent en Occident, où ils devinrent un objet de mépris et d'aversion, à partir de l'an 350 de l'ère chrétienne. Ils furent soumis à d'horribles persécutions. Leur sort ne s'améliora plus tard que dans les pays tombés sous le joug de l'Islamisme, où ils purent se livrer au commerce, au Caire, à Bagdad, à Cordoue. Au contact du génie des Arabes, ils cultivèrent avec succès les sciences et les arts. Dès le IX<sup>e</sup> siècle, il y eut des communautés juives au Caire, à Fez et au Maroc.

En Occident, les Croisades marquèrent pour les Juifs une nouvelle ère de persécutions. Le peuple déicide devint le souffre-douleurs de toute la chrétienté. On l'accusa d'être la cause de tous les fléaux, de toutes les guerres, de toutes les calamités qui affligeaient les disciples du Christ.

Les Juifs, au dire de leurs avides ennemis, empoisonnaient les fontaines, immolaient les petits enfants, perçaient l'hostie sacrée à coups de canif.

De cruelles persécutions contre les Juifs s'exercèrent même sur les bords du Léman. En 1348, on accusa, par devant la cour de Chillon, les Juifs habitant le Chablais, d'empoisonner les fontaines et d'être les auteurs de l'épidémie qui régnait alors dans le pays, où elle était appelée la *mort noire*. Ces malheureux furent jetés dans les souterrains de Chillon, soumis à la torture et à la question. Plusieurs furent condamnés à être brûlés vifs. Des chrétiens accusés de complicité furent livrés à d'affreux supplices. De nombreux détenus, non encore condamnés, remplissaient les souterrains de Chillon. Les gens de Villeneuve trouvant que la justice n'était pas assez expéditive, vinrent un jour forcer les portes du château, enlevèrent les prisonniers et les brûlèrent impitoyablement, sans distinction d'âge ni de sexe.

Chasser, tuer, piller les Juifs, c'était faire œuvre pie, c'était venger le crime de leurs ancêtres qui ont demandé et obtenu la mort de Jésus, du sauveur des chrétiens. Partout ils étaient l'objet d'une impitoyable intolérance. En Angleterre, en Allemagne et même en Espagne, où ils avaient vécu en paix sous la domination musulmane, ils furent traqués comme des bêtes fauves. En 1395, ils furent bannis du midi de la France.

En Pologne, où ils pénétrèrent au XI<sup>e</sup> siècle, ils jouirent d'une condition plus heureuse, surtout sous le règne de Casimir-le-Grand, dont la maîtresse, la belle Esther, appartenait à leur race. Mais sous le